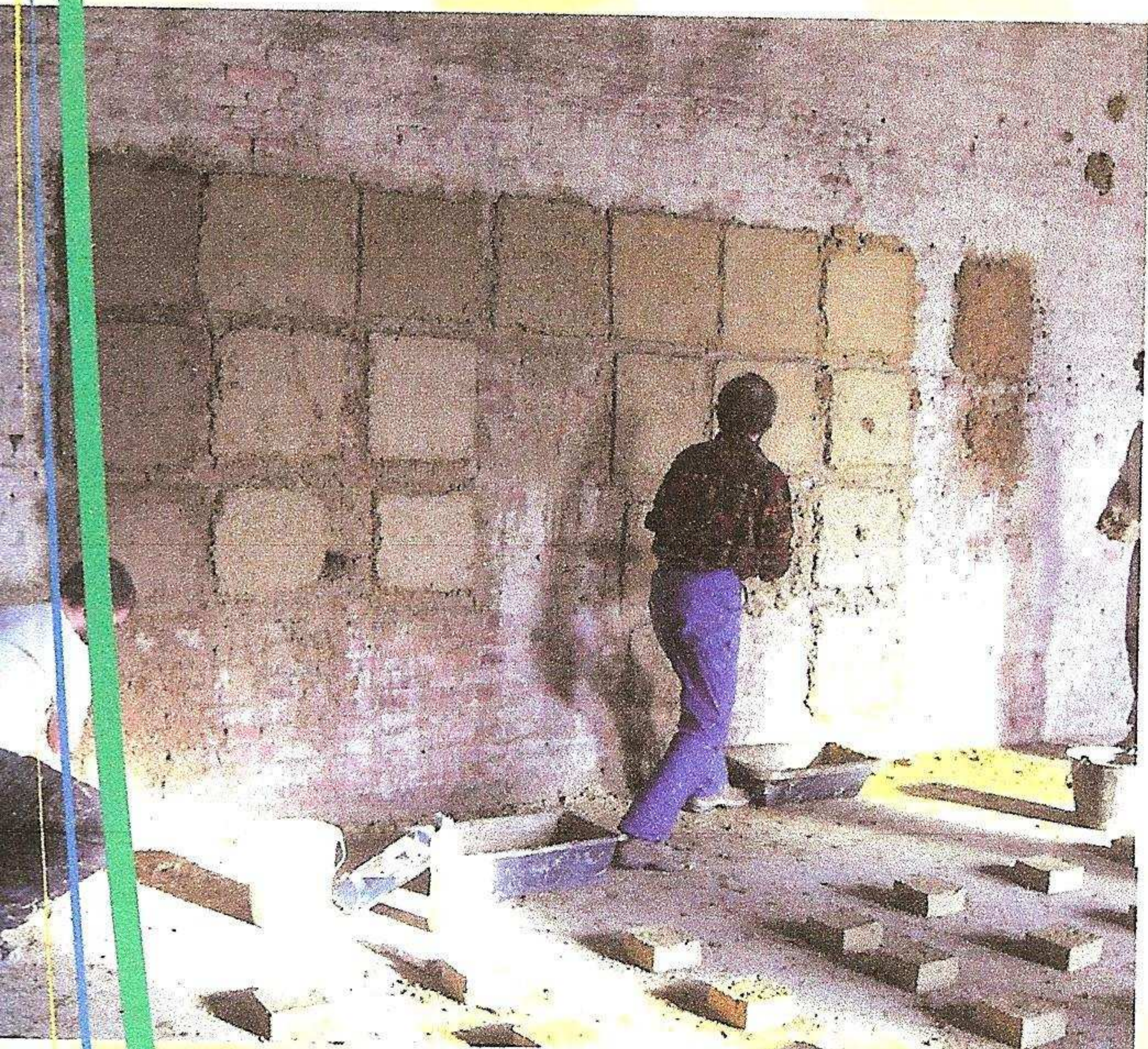


## La Formation à la création d'entreprise en éco construction est lancée...



Paru dans Creuse - Métiers  
n°65 - 1<sup>er</sup> trimestre 2010

### l'éco construction

Avec un retard de quelques mois dû à la mobilisation des financements dans le cadre de l'expérimentation Massif Central, le stage de création d'entreprise en éco construction a démarré le lundi 22 février 2010 et va se prolonger jusqu'au 3 Octobre 2010.

Issue d'une réflexion menée par la Commune de Lavaveix les Mines dans le cadre de la rénovation du Site des Anciennes Houillères, avec l'appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Scop Haneman et du GRETA Creuse, cette formation regroupe modules techniques et modules création d'entreprise.

Les premiers sont animés par la Scop Haneman, spécialisée dans la formation à l'Eco construction et le GRETA, avec le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin comme établissement d'appui. Connaissance du Patrimoine bâti, Pierres Sèches, Terre, Performances hygrométriques du bâti ancien ont été au programme des premières semaines.

Les seconds sont pris en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse qui leur a permis de découvrir la démarche de création d'entreprise, la meilleure connaissance de leurs savoir-faire, les moyens nécessaires, parmi lesquels l'outil informatique et ses applications concrètes au sein de l'entreprise.

12 stagiaires issus du Limousin (7) mais également d'Auvergne et d'autres Régions (5) ont intégré cette formation qui fait appel à des apports théoriques de base, mais aussi et surtout des applications pratiques sur des logements de Lavaveix les Mines. Ils pourront ainsi tester leurs nouvelles compétences « grandeur nature ».

Tout au long de la formation, ils seront amenés à préparer un projet technique et un projet de création d'entreprise qu'ils devront présenter à des équipes d'évaluation à la fin du stage.

Nous aurons l'occasion de les suivre tout au long de cette formation qui bénéficie du financement de l'Europe et de l'Etat dans le cadre du Plan Massif Central, de l'Etat dans le cadre de la Dotation Déconcentrée pour la Promotion de l'Emploi et du Conseil Régional du Limousin avec l'appui du Conseil Régional d'Auvergne pour la rémunération de stagiaires.

